

L'heure du Maroc

Autor(en): **Saint-Chamant, Jean de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur**

Band (Jahr): **41 (1961-1962)**

Heft 4: **Afrika im Umbruch**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-161227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sondern auch sein seit der Lähmung des Rates und der Versammlung so wichtig gewordenes Amt zu vernichten, es durch ein Triumvirat mit dem eingebauten Sowjetveto zu ersetzen und überhaupt die Gesamtorganisation beschlußunfähig zu machen, all das war nur aus dem Entschluß zu erklären, das Chaos in Afrika zu fördern, Afrika zu gewinnen — nachdem Asien immer mehr Rotchinas Feld wurde.

Kann der Westen Afrika ohne die Vereinigten Nationen schützen und retten? Und wenn nicht, wie es scheint, kann er die Vereinigten Nationen schützen und retten? Das Problem «Die Vereinigten Nationen und Afrika» — augenblicklich noch verstrickt in Fragen wie Apartheid, Südwestafrika, Angola, Algerien, Struktur des Rates, der Versammlung, des Sekretariats und überschattet durch Laos, Berlin und die Atomversuche — wird damit das große Problem der gesamten Freien Welt.

L'heure du Maroc

JEAN DE SAINT-CHAMANT

L'évolution de Mohammed V

La mort soudaine de Mohammed V a été pour l'Islam du Maghreb un signe du destin. Elle marquera dans l'histoire du Maroc un tournant que les formules diplomatiques n'ont pas fini de mettre en évidence. Sultan à l'âge de dix-sept ans et pour ainsi dire «fait» par la France, son règne, qui dura trente quatre ans, fut un des plus mouvementés et aussi des plus novateurs qu'ait jamais connus l'empire chérifien.

A l'époque du protectorat, il donna sans compter à la France et aux résidents généraux, successeurs de Lyautey, toutes les marques de l'attachement le plus affectueux. Son amitié ne se démentit à aucun moment, ni au lendemain des malheurs de 1940, ni pendant les années qui suivirent. Mais, en janvier 1943, la visite du président Roosevelt au Maroc et l'entretien que Mohammed eut avec ce dernier semblent lui avoir, dès ce moment, révélé d'autres perspectives. C'est alors qu'il donna sa caution au parti de l'Istiqlal, mot qui en arabe signifie indépendance, encourageant le mouvement nationaliste marocain et réclamant

solennellement dans le discours du trône du 18 novembre 1952 la pleine indépendance pour son pays.

Une épreuve de force commençait pour lui, qui allait l'opposer aux éléments les plus traditionalistes du Maroc, en même temps qu'à l'administration métropolitaine du protectorat, influencée à l'époque par la puissante personnalité du pacha de Marrakech, le célèbre seigneur de la casbah de Telhouet, Si Hadj Thami et Glaoui. Mis en demeure d'abdiquer, mais sans renoncer à ses droits, Mohammed V est exilé en Corse, puis à Madagascar, dans la ville d'eau d'Antsirabé, où il passa deux ans avec sa famille, adonné à l'étude et à la méditation. C'est là que nous sommes allé lui rendre visite et qu'il nous a reçu avec sa coutumière affabilité. Il nous apparut, dans cette circonstance, que l'exil, la solitude, les événements dont il suivait l'évolution, bien loin de le porter à l'amertume, grandissaient chaque jour sa sérénité.

Pendant ce temps, il se produisit au Maroc un phénomène extraordinaire qui confondit ses adversaires les plus déclarés : le pays tout entier s'identifia à son souverain. On l'avait cru à jamais proscrit, déchu : en quelques mois, il devint l'incarnation de la tradition et de la révolution de l'Islam, le héros de l'indépendance nationale et le constructeur d'un monde nouveau...

Rentré dans son palais de Rabat le 16 novembre 1955, il n'eut de cesse de satisfaire les visées nationalistes des partis qui l'avaient rappelé au pouvoir. C'est la France, on s'en souvient, qui fit plus d'une fois les frais d'une politique ambitieuse, dont la démagogie n'était pas absente. Mais il faut reconnaître aussi que le système du protectorat était dépassé et que le gouvernement marocain avait beau jeu de vouloir l'abolir. Il espérait ainsi, il est vrai, détourner de leurs protestations des masses qu'éprouvait durement une situation économique voisine de la catastrophe. Les feuilles nationalistes avaient beau annoncer qu'avec l'indépendance le niveau de vie serait plus élevé : ce fut l'inverse qui se produisit, surtout dans le bled, où, à plusieurs reprises, on vit réapparaître l'antique « siba », la dissidence berbère, signe manifeste de mécontentement. Quant aux réformes de structure, annoncées à grand renfort de palabres par des propagandistes de l'Istiqlal, elles ne virent jamais le jour. Malgré l'engagement pris par Mohammed de doter le Maroc d'une monarchie constitutionnelle, comportant des élections législatives et une Assemblée représentative, le roi restait en fait le seul détenteur du pouvoir exécutif, sans autre limite que celle de son bon vouloir. Le 23 mai de l'an dernier, il accomplit un acte révolutionnaire en assumant personnellement la direction du gouvernement, dont le prince héritier devenait lui-même vice-président. La mesure était audacieuse, car, ce faisant, il renonçait à son rôle traditionnel d'arbitre qu'il avait si longtemps rempli et que le protectorat avait toujours respecté. Prenant seul la responsabilité de la politique conduite jusqu'ici en son nom, il s'exposait aux critiques des partis et des syndicats, laissant ainsi mettre en cause sa personne et le régime.

Il y a à peine un an, au temps du cabinet Ibrahim, la puissante Union Marocaine du Travail (U. M. T.), dirigée par Mahjoub Ben Seddik, et l'Union Nationale des Forces Populaires (U. N. F. P.), menée par Abderrahim Bouabib, ancien vice-premier ministre, ont ouvertement pris position contre Mohammed. Peu de jours avant la mort du roi, n'a-t-on pas vu M. Aherdane, leader du Mouvement populaire et fidèle soutien du trône, prononcer dans le bled, où le parti est solidement implanté, plusieurs discours critiquant sévèrement la politique du Palais? L'U. M. T. rend responsable le gouvernement de la hausse des prix, qui a atteint 25% au cours des dix derniers mois. L'inquiétude de la jeunesse participe de cette situation, ce qui n'est pas étonnant dans un pays dont 50% de la population a moins de vingt ans. Chaque année, celle-ci augmente de 250.000 naissances, ce qui dans dix ans fera deux millions et demi d'individus qui n'auront encore rien produit et qu'il faudra nourrir. Ce sont là les problèmes les plus pressants du Maroc. Quelle que soit leur complexité, une réforme s'impose avant toute autre: l'augmentation du niveau de vie pour tous les citoyens et, dans les campagnes, une redistribution équitable des terres.

Les prises de position politique du moment ne peuvent faire oublier le marasme agricole, alarmant dans le Sud marocain en raison de la sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois. On signalait récemment qu'à Taroudant ainsi que dans la région de Marrakech, les semailles n'avaient pu avoir lieu. Le cheptel est en danger, et l'on enregistre déjà, dans la vallée du Souss, une forte mortalité parmi les troupeaux. Mais il y a plus: le petit peuple, les fellahs des campagnes dont le souverain se sentait si proche, a commencé à mettre en doute la possibilité d'obtenir sans épreuve de force de meilleures conditions d'existence. C'est un fait qu'il existe aujourd'hui au Maroc quelque deux millions de chômeurs, alors que le plan quinquennal élaboré en 1960 ne prévoit bon an mal an que 400.000 emplois nouveaux. Déception? Pour une grande partie des travailleurs le mot est trop faible, c'est révolte qu'il faudrait dire, si l'accueil chaleureux qu'ont fait à leur jeune roi les populations de Rabat et de Salé, le jour même de son intronisation, ne donnait à penser qu'un nouveau pacte a été tacitement conclu entre le souverain et son peuple.

Hassan II et l'opposition

En montant sur le trône alaouite — dix-septième de sa dynastie — Hassan II devra affronter de lourdes responsabilités. A un souverain qui, par bien des côtés, était un autocrate oriental, qu'entourait un appareil médiéval, succède un homme jeune, à l'intelligence brillante, élevé et instruit dans la double culture musulmane et française, qui va certainement être tenté de rompre avec des coutumes et des usages jugés par lui surannés. On s'attend à le voir réformer les institutions du royaume, imprégnées d'un conservatisme théocratique

fortement critiqué par les partis politiques. Personne, toutefois, ne lui conteste ses droits à la couronne, bien qu'il les tienne d'un coup d'Etat. Jamais en effet le successeur d'un souverain chérifien n'avait jusqu'ici été nommé du vivant du roi. La tradition voulait, au contraire, qu'à la mort de ce dernier les Ulema, les docteurs laïcs de la loi musulmane, se réunissent pour désigner l'héritier. Mohammed se contenta, il y a trois ans, de promulguer un décret royal instituant le prince Hassan son successeur. Les Ulema, surpris, d'aucuns disent hostiles, ratifièrent. Il reste au jeune roi à gagner cette affection populaire qui, malgré les traverses, n'a jamais manqué à son père et à donner au Maroc ce visage nouveau que toute la jeunesse espère.

Sa première tâche est d'abord intérieure. C'est là que la gauche istiqlalienne l'attend et l'on peut croire que, menée par Mehdi Ben Barka, marxiste notoire et savant réputé, elle ne s'emploiera pas à la faciliter. Le jour même de la mort de Mohammed auquel Ben Barka, exilé volontaire à Paris, a rendu un hommage ému, le leader socialiste a déclaré que l'heure était venue de former au Maroc une démocratie populaire. Plus réservées dans leurs manifestations extérieures, l'U. N. F. P. et l'U. M. T., aujourd'hui rivales, sont loin d'être ralliées au nouveau régime. Le 1^{er} mai, à Casablanca, les deux syndicats ont formé des cortèges séparés et, contrairement à l'usage, ni le souverain, ni les membres du gouvernement n'ont assisté au défilé. Notons que la manifestation de l'U. M. T. a eu lieu en présence des délégations syndicales de l'U. R. S. S., de la Chine populaire et de l'Union générale des travailleurs algériens, d'obédience F. L. N. Les dirigeants de l'U. N. F. P., pour leur part, ont décidé de maintenir l'unité du parti vis-à-vis du trône, mais en précisant que cette unité «ne constituait en aucune manière un rassemblement autour de la personne du roi». Bouabib, qu'un bruit persistant présentait déjà comme candidat à la direction du futur gouvernement, a, de son côté, déclaré: «Si nous acceptons l'union inconditionnelle autour du trône, nous trahirions le roi et nous nous trahirions nous-mêmes. La seule solution ne peut être que l'union des partis en dehors du roi. *Celui-ci doit rester l'arbitre de la situation, le redresseur de torts— il règne, mais ne gouverne pas.*»

Mohammed V avait déjà connu en 1957 des mises en demeure de cette sorte, quand l'armée de Libération nationale, qui tenait à cette époque le Rif, prétendit faire échec à la politique du Palais. Composée de partisans improvisés et indisciplinés, cette troupe d'irréguliers avait pourtant un but précis: ramener le Maroc à ses traditions ancestrales et, pour cela, débarrasser le roi de la présence gênante des extrémistes. En un moment critique, quelques éléments plus audacieux de l'armée de Libération songèrent même à une marche sur Fez et sur Rabat. C'est Moulay Hassan qui s'interposa, aidé par le docteur Khatib, et il le fit avec autant de courage que d'adresse. Mais il s'était heurté aux forces de gauche et d'extrême-gauche qui s'acharnèrent dès lors contre lui. Il devint la cible d'adversaires divers qui s'attaquèrent à sa personne parce que c'était

le plus sûr moyen d'atteindre la monarchie. Il n'ignore certainement pas aujourd'hui les vellétés républicaines d'un certain nombre de dirigeants politiques, qui pourraient être tentés de se manifester avec plus d'éclat depuis la mort de Mohammed. Cette mésentente entre le prince et l'opposition n'a pour ainsi dire jamais cessé. Elle a failli prendre une tournure tragique, en janvier 1960, lors d'une tentative avortée d'assassinat contre Moulay Hassan, sur les circonstances de laquelle le gouvernement observa un silence prudent.

Si, depuis son retour d'exil, Mohammed V a été l'incarnation de l'unité nationale, nul n'ignorait pourtant à Rabat que ses rapports avec le prince héritier s'étaient sensiblement refroidis au cours de ces derniers mois. Malgré le profond respect que celui-ci témoigna toujours à son père, certaines divergences d'opinion dans la conduite des affaires semblaient les avoir séparés. Elles ne portaient pas seulement, comme on l'a dit, sur le caractère du prince, dont la superbe et l'intelligence brillante étaient pour le souverain un motif égal d'admiration et de crainte. Le désaccord touchait, semble-t-il, à des raisons plus profondes qui mettaient en cause la politique même du roi. Chef d'un gouvernement dont Mohammed assurait la présidence, le prince héritier ne craignait pas de tenir tête à l'opposition, dès lors qu'elle lui apparaissait contraire aux intérêts de l'Etat et du royaume.

Depuis la surprenante journée de Casablanca du mois de mai dernier, où la présence du nouveau roi déclencha l'enthousiasme populaire, Hassan II a singulièrement affermi son autorité qu'on pouvait croire au départ bien fragile. Les dirigeants de l'U. N. F. P. et de l'U. M. T., qui s'étaient refusés à assister à la cérémonie d'investiture du souverain, n'ont pas été peu surpris du témoignage de confiance rendu par la population ouvrière à Hassan II. L'unité nationale s'est spontanément faite autour du jeune roi, que les banderoles des cortèges casablancais nommaient le «roi de la jeunesse», mais l'on se tromperait beaucoup si l'on pensait que tout est changé comme par miracle.

La composition du nouveau gouvernement ne semble guère indiquer que le roi veuille modifier actuellement l'orientation de la politique marocaine. Jusqu'à plus ample informé, la charte du dernier ministère formé par Mohammed V restera celle du gouvernement d'Hassan II. La présence au gouvernement de l'émir de Tarza, Fall Ould Omeir, chargé des affaires de Mauritanie et du Sahara, vise sans conteste à confirmer les revendications territoriales du Maroc sur ces deux pays. L'entrée d'Allal el Fassi dans le cabinet montre, d'autre part, qu'Hassan II va bénéficier maintenant de l'appui massif de l'Istiqlal. Telle quelle, l'équipe formée par lui compte des personnalités de premier plan. Réussira-t-elle à donner vie à cet étrange régime présidentiel dans un décor de monarchie arabe, que Mohammed avait inauguré il y a un an? Ce qui est sûr, c'est que le roi devra faire face à une poussée nationaliste de plus en plus forte, qui constitue désormais un des éléments permanents de la politique marocaine.

En attendant la Constitution prévue pour 1962, Hassan II a scellé le 7 juin une «loi fondamentale du royaume» qui fait de l'Islam la religion d'Etat et la base de la vie démocratique au Maroc. Bien que la monarchie absolue soit maintenue dans sa forme présente, la promesse d'institutions représentatives a été renouvelée au peuple marocain afin de lui permettre d'atteindre — dans un proche avenir — ses objectifs nationaux. Par cet engagement solennel, le souverain a tenu à manifester l'unité de conception et la continuité de l'action royale comme un gage de fidélité au roi défunt.

La pénétration russe en Afrique

Le gouvernement de Moscou ne s'est pas contenté de multiplier, au cours de ces derniers mois, les gestes de rapprochement et d'amitié avec Rabat. Il s'applique aussi, par un jeu diplomatique habile, à prendre pied en Afrique noire. Dans l'ex-A. O. F., la Russie dispose en fait de la base guinéenne de Conakry, et l'on sait que le régime imposé par Sékou Touré au pays se modèle sur le système communo-soviétique, voire communo-chinois, qui semble avoir ses préférences. Il suffit de regarder une carte pour comprendre que les immenses territoires sahariens, riches en pétrole, en gaz et en fer, se trouvent dans le prolongement de l'axe Conakry-Bamako, dont l'importance géo-politique n'est plus à démontrer. Faidherbe, il y a un siècle, avait eu la juste intuition de la valeur stratégique que représentait pour l'Europe cette région du Haut-Sénégal et du Niger, qui devait relier, à travers le Sahara et l'Algérie, la côte africaine de l'Atlantique à la côte africaine de la Méditerranée. Ce n'est pas sans crainte qu'on voit aujourd'hui l'U. R. S. S. étendre son influence dans cette région névralgique et y être encouragée par les dirigeants de plusieurs Etats africains.

Les tendances du gouvernement de Rabat et la pénétration communiste au Maroc auront facilité, au cours de ces dernières années, les approches de la Russie dans la Méditerranée. Le dispositif de défense atlantique est ainsi remis en cause, au moment précis où la France et l'Amérique sont contraintes d'abandonner leurs bases militaires au Maroc et se trouvent privées, par là même, de tout moyen d'intervention.

Mohammed, qui se sentait de plus en plus menacé par l'aile gauche de l'Istiqlal, a cru sauver son trône et sa dynastie en allant lui-même à l'extrême. La livraison de quatorze «Mig» à l'armée royale a consacré cette option de la politique marocaine aux conséquences graves. Les appareils ont été extraits des caisses déposées sur l'ancienne base américaine de Ben Slimane, à 20 kilomètres à vol d'oiseau de Nouaceur. Des mécaniciens, des techniciens russes ont procédé au montage des avions. Bien qu'il ne soit pas question officiellement de l'envoi de pilotes, personne ne s'étonnerait de les voir arriver un jour à titre d'instructeurs.

Il appartiendra aux historiens de juger les dernières contradictions de Sidi Mohammed et d'apprécier si son adhésion à l'Est n'a pas été le fait d'un homme épuisé par la maladie. La coopération maroco-soviétique s'est affirmée au fur et à mesure que les relations franco-marocaines se relâchaient. Mais on croit sans peine que le souci de parachever l'indépendance a stimulé le désir du souverain d'en finir avec une tutelle occidentale dont son orgueil avait à souffrir. La translation des cendres de Lyautey en France doit être interprétée dans le même sens, en dépit des regrets émouvants exprimés par de vieux amis marocains du maréchal. L'envoi à Rabat de matériel militaire russe, le vote de la délégation soviétique à l'O. N. U. contre l'admission de la Mauritanie, la position ambiguë du gouvernement marocain dans l'affaire congolaise, enfin la décision de donner le nom de Patrice Lumumba à l'avenue de la Marne à Rabat indiquent clairement les tendances auxquelles obéissait, jusqu'à la mort de Mohammed, la politique du Palais.

Hassan II a protesté, dans une interview accordée à un grand journal du soir, contre l'explication qui a été donnée à l'étranger de certains de ces faits. En ce qui concerne la réception des « Mig », le souverain considère qu'elle ne constitue pas une prise de position politique en faveur de la Russie, mais résulte du « grand rôle joué par l'U. R. S. S. sur le plan international ». S'il faut l'en croire, la politique de « non-dépendance », telle qu'il l'avait exposée lui-même à la tribune de l'O. N. U., lors d'un voyage aux Etats-Unis, fait un devoir au gouvernement marocain de situer sur le même pied d'égalité les pays appartenant aux deux blocs. Accorder la préférence à l'un ou à l'autre serait faire un choix dans un conflit dont le nouveau roi affirme qu'« il n'est pas celui du Maroc ».

Hassan II ne paraît pas s'être rendu compte qu'il justifiait, par là même, la politique de son père, en vérité « politique engagée », dont on n'oserait dire qu'elle a apporté jusqu'à présent au Maroc un équilibre très convaincant. Il doit affronter maintenant une situation interne et externe caractérisée, il y a encore peu de mois, par la « fuite en avant » inaugurée à la Conférence de Casablanca, où l'on a vu l'« Afrique révolutionnaire » rassemblée sous la houlette de Mohammed V. On sait que les six participants (Maroc, les Etats de l'Association Ghana-Guinée-Mali, l'Etat libyen et la R. A. U.) n'ont réussi à maintenir leur unité que sur des positions extrêmes. Le principal résultat de ce colloque, qui s'est signalé par un violent parti pris anti-occidental, fut la reconnaissance du gouvernement d'Antoine Gizenga, successeur à Stanleyville de Lumumba, et la dénonciation renouvelée des « pressions économiques et politiques que font subir à l'Afrique des Etats étrangers ».

La visite, quelques jours plus tard, à Rabat, du président nominal de l'U. R. S. S., M. Brejnev, parut un encouragement donné à ces résolutions. La presse locale a été unanime à célébrer la présence dans le royaume chérifien de cette importante personnalité soviétique et n'a pas manqué de prodiguer en son

honneur de l'encens à haute dose. Il faut s'attendre à voir le parti communiste marocain qui, bien qu'interdit, demeure fort actif, redoubler de zèle à la suite de cette visite, aussi bien au sein de l'U. M. T. que dans les services du Maghzen où il est solidement représenté.

L'Armée royale. La Mauritanie

C'est le mérite du nouveau roi, alors qu'il était prince héritier, d'avoir créé l'Armée royale, forte aujourd'hui de 30.000 hommes, bien équipés et instruits. Il la forgea de toutes pièces, menant des négociations avec la France pour obtenir aide et matériel, formant ses cadres à l'école française et à l'école espagnole, mettant sur pied un état-major compétent dont il prenait la tête. Quand il réprima en quelques semaines — il est vrai assez durement — le soulèvement rifain qui menaçait la couronne, il se révéla un stratège autant qu'un politique de premier ordre. Ses mérites personnels consacrèrent la valeur de cette armée, devenue grâce à lui, en peu d'années, l'une des principales assises du Maroc et du trône.

L'armée royale risque pourtant de perdre l'homogénéité qui jusqu'ici faisait sa force. C'est un fait que, dans le même temps où le gouvernement marocain prenait fait et cause pour Lumumba, le général Kettani, qui commandait au Congo le détachement marocain des « casques bleus », installait au pouvoir le colonel Mobutu. De passage à Paris, à son retour, d'Afrique, Kettani fit l'éloge de l'œuvre de la France dans ses anciennes colonies, et prit le contre-pied de la politique du Palais qui appuyait les lumumbistes de Stanleyville. Ce fut un beau tolle dans les milieux de la gauche istiglalienne et parmi les chefs syndicalistes. Le gouvernement blâma le général Kettani et exigea sur le champ sa démission. La mort empêcha Mohammed V de trancher la question. C'est Hassan II qui l'a réglée en faveur du général, d'une manière certainement contraire au désir des partis d'opposition et, on peut le supposer, aux intentions du roi défunt.

Les cadres de l'armée n'avaient pas vu sans crainte l'orientation vers l'Est de la politique étrangère marocaine, les achats d'armes et d'avions à l'U. R. S. S., la démagogie se répandre dans le pays. Les officiers les plus anciens, étrangers pour la plupart à la politique, constatent aujourd'hui le changement qui s'opère dans les jeunes promotions, sorties des écoles militaires marocaines plus ou moins politisées et animées d'un nationalisme toujours ardent, sinon agressif.

Le roi, qui a besoin pour gouverner du soutien inconditionnel de l'armée, se trouve pris dans un cruel dilemme. Essaiera-t-il d'en sortir par la fuite en avant dans laquelle Mohammed V avait cru trouver un moyen de gagner la confiance de l'Istiqlal? Ou bien, pour faire diversion au mécontentement qui gronde dans les masses prolétarisées des villes, fera-t-il entendre de nouvelles

revendications sur le Sahara «partie intégrante du royaume», des exhortations à «nos chers frères algériens», ou encore des anathèmes lancés à l'Etat d'Israël «instrument de l'impérialisme et du néo-colonialisme en Afrique»? Nous croyons le nouveau roi beaucoup trop avisé pour en appeler à de tels arguments qui n'ont que trop souvent été invoqués dans un passé récent.

Toutefois — est-ce mimétisme, comme il l'a dit lui-même, ou désir filial de se modeler sur le disparu? — Hassan II semble décider à maintenir, en ce qui concerne la Mauritanie, cette antichambre du Sahara, les mêmes revendications que son père. En vérité, celles-ci ne reposent sur aucune base juridique ni historique sérieuse. Elles visent, à la lettre, à l'annexion de la Mauritanie et de l'ouest saharien comprenant Tindouf, Colomb-Béchar et la Saoura, soit une superficie trois fois plus étendue que le Maroc lui-même. N'en déplaise à M. Allal et Fassi, qui a lancé la thèse du «Grand Maroc», la souveraineté du royaume chérifien n'a jamais dépassé l'oued Noun et, par extension, dans les temps modernes, la vallée du Draa. La vérité oblige à dire que la Mauritanie marocaine, comme le Sahara marocain, est une pure invention nationaliste. Jusqu'à l'accord de 1902, qui invitait la France à «y établir son autorité et la paix», le Sahara n'appartenait à personne, n'avait appartenu à personne. L'accord de 1902, ratifié par le Sultan de l'époque, complétait le traité de 1845 entre les deux gouvernements et affirmait le double et mutuel appui qu'ils doivent se prêter, le gouvernement marocain s'engageant à «aider la France de tout son pouvoir dans la région du Sahara». Il a fallu les initiatives hardies de pionniers français pour que, peu à peu, le plus grand désert du monde fût exploré, puis pacifié. Ses populations, nomades ou sédentaires, n'ont rien de commun avec les musulmans du Maroc et d'Algérie, qui ont toujours ignoré, au delà des Hamada périphériques, les territoires sahariens. Le G. P. R. A. a beau avoir renouvelé à Evian d'exorbitantes prétentions sur ce pays, il a peu de chances de les faire accepter par le gouvernement français, quel que soit le désir de ce dernier d'intéresser les riverains du Sahara à l'exploitation de ses richesses. Quant au Maroc proprement dit, il faut savoir que c'est l'intervention étrangère, une intervention internationale¹, longue et persévérante, qui a ranimé dans l'Empire chérifien une monarchie agonisante, sauvé la dynastie alaouite, créé un Etat et une administration, enfin imposé l'autorité du Sultan aux turbulentes tribus du Sud, en perpétuelle dissidence. Le nom de «Pays insoumis» était précisément celui des régions qu'elles occupaient, petites féodalités autonomes, déchirées par les guerillas. Les tribus mauritaniennes n'étaient pas des leurs.

¹ Faut-il rappeler le voyage de Guillaume II au Maroc en 1905, puis l'envoi le 30 juin 1911, d'ordre du gouvernement du Reich, de la canonnière *Panthère* dans les eaux d'Agadir? Par cette démonstration spectaculaire, l'Allemagne affirmait sa volonté de ne pas laisser le problème marocain — alors en discussion entre la France, l'Espagne et l'Angleterre — se régler sans elle.

Deux tendances s'affrontent aujourd'hui sur le continent africain, deux tendances qui relèvent d'idéologies parfaitement distinctes: l'une recherche la coopération avec l'Europe dans des conditions nouvelles et plus étroites; l'autre est attirée par le neutralisme panafricain, hostile à l'Occident, et, en fait, incline vers les puissances de l'Est, particulièrement vers la Russie. C'est la tendance dont, avant de mourir Mohammed, au colloque de Casablanca, s'était fait le champion.

Depuis la conférence de Bandoung, qui réunit vingt-neuf Etats afro-asiatiques, les dirigeants de plusieurs Républiques noires ont proclamé leur volonté de réaliser, sous l'étiquette des Etats-Unis d'Afrique, une unification générale des Etats africains. Leur principal leader, Kwame N'krumah, président du Ghana, s'applique à persuader les Etats africains qu'ils sont victimes des limites arbitraires tracées naguère par les puissances coloniales. Il invite donc ces Etats à abolir leurs frontières pour promouvoir une économie collective où l'exploitation des richesses naturelles et leur répartition seraient l'apanage exclusif des Etats africains. Les signataires de Casablanca, s'ils n'entrent pas tous au même point dans ces vues, n'en sont pas moins résolus à maintenir entre eux une étroite unité d'action. Ils se sont engagés à unir leurs efforts au sein d'une Assemblée consultative qui sera créée à cet effet, appuyée sur trois comités (politique, économique, culturel). Un bureau de liaison et un haut commandement militaire ont également été prévus par les cinq participants.

Leur accord, toutefois, se révèle difficile. L'association Ghana-Guinée-Mali se trouve aux prises avec des rivalités de personnes qui paralysent l'action des «trois» dans le domaine politique. Economiquement parlant, le Ghana dépend encore du Commonwealth, tandis que les échanges de la Guinée se font presque uniquement avec les pays de l'Est, suivant la volonté bien arrêtée de M. Sekou Touré.

En face de cette Afrique progressiste et neutraliste, d'autant plus intransigente qu'elle est minoritaire, les Etats du Conseil de l'Entente (Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Dahomey, Niger) recherchent d'abord l'union, car ils pensent, selon la forte expression d'Houphouet-Boigny, que *l'unité, si séduisante soit-elle, n'a jamais été réalisée au niveau d'aucun continent de la terre*. Les mêmes Etats se sont efforcés de soutenir à l'O. N. U. la candidature de la Mauritanie. C'était, cette fois encore, pour dresser un barrage contre la Russie, soupçonnée, non sans raison, de vouloir prendre pied en Afrique du Nord en se servant du Maroc.

Houphouet-Boigny, qui s'est expliqué à plusieurs reprises sur le grave danger que fait courir aux populations africaines la pénétration communo-asiatique en Afrique noire, a pris récemment à témoin ses compatriotes de son désir de

tout mettre en œuvre pour s'y opposer. Le grand leader ivoirien s'est offert, comme il l'avait déjà fait naguère, pour être l'interprète des Etats africains d'expression française et exposer publiquement les problèmes qui les concernent. Dans un discours retentissant, à Abidjan, il a prononcé des paroles d'une haute portée, qui méritent d'être retenues :

Nous tenons avant tout à l'indépendance de l'homme africain.

Si une aide nous était apportée sur les plans technique et financier, nous pourrions très rapidement développer une économie susceptible d'assurer le mieux-être de nos populations. Mais cette aide nous ne l'accepterons que si elle n'est assortie d'aucune condition politique qui remette en cause notre indépendance.

Nous tenons à la propriété privée et à nos différentes religions. Toute politique qui les condamnerait ou qui aboutirait à une nouvelle invasion de notre continent rencontrerait une opposition farouche. Nous n'hésitons pas à dire aux Chinois que si leur arrière-pensée est de s'implanter chez nous, ils rencontreront la même opposition.

Nous avons choisi l'Occident.

D'autres ont choisi l'alliance avec l'Asie et donné leur préférence à l'Est. Notre souhait, quant à nous, est que l'Afrique devienne une grande Suisse dont la neutralité serait garantie par tous...

Voilà donc définie par un des principaux leaders de l'Afrique noire une politique constructive. Si elle rejette *l'unité* juridique de l'Afrique, jugée utopique, elle recherche par contre *l'union* et la communauté d'action dans les faits. Les motifs d'espoir ne manquent donc pas. Dans les diverses capitales des Etats de l'Entente, on paraît décidé à renouer avec les anciennes amitiés, notamment avec la Guinée et le Mali (bien que ces deux pays aient été représentés à Casablanca).

A la conférence de Yaoundé (Cameroun), les «Douze», comme ils se désignent eux-mêmes, ont élargie le «club» aux Etats de l'ex-Afrique équatoriale française, voire à des pays comme la République malgache, le Togo, le Nigeria, la Sierra-Leone, le Liberia où s'est tenue, au mois de mai dernier, la conférence interafricaine de Monrovia. Celle-ci a mis de nouveau en relief le rôle modérateur du président de la République de Côte d'Ivoire. Vingt pays africains y ont proclamé leur désir d'entente en dehors de toute unification politique. On peut dire que, depuis lors, il existe une communauté africaine et malgache de coopération économique, qui sera dotée de structures souples. Cette entente conduira tout naturellement à la création d'un organisme plus général et permanent auquel pourront se référer les groupes africains, qu'ils soient d'expression anglaise ou française. Il n'a pas dépendu des organisateurs que le Maroc en fût aussi partie. Mais déjà il apparaît que le royaume chérifien, s'il ne réussit pas à détendre les liens compromettants qui le rattachent au «bloc de Casablanca», aura à compter désormais avec ce nouveau regroupement africain.

Hassan II est-il occidental?

Hassan II va se heurter, dans les jours ou les mois à venir, au noyau dur des réalités, et sans doute dans des conditions particulièrement délicates puisque ce sera à propos de la politique extérieure que certaines initiatives paternelles ont gravement hypothéqué. Détenteur d'un pouvoir pour ainsi dire sans limite, partisan de la manière forte, le nouveau roi sera-t-il tenté de prendre le contre-pied de la politique à laquelle Mohammed V avait imprimé une marque si nouvelle? Quelques jours avant la mort de ce dernier, M. Pogidaev, ambassadeur d'U. R. S. S. à Rabat, avait présenté aux autorités marocaines des experts russes chargés d'étudier et de préparer un projet de complexe industriel à Alhucemas, sur la côte rifaine du Maroc. En exécution de ce projet, un chantier naval devait être mis en construction par des ingénieurs russes, ce qui implantait du même coup la présence soviétique dans la Méditerranée. On ignore quelles sont à ce sujet les intentions d'Hassan II, sinon qu'il se réclame d'une volonté de continuité et de fidélité envers le feu roi, qui est hors de doute. Et voilà qu'on apprend que Krouchtchev va être l'hôte du Maroc, premier pays africain à le recevoir. Bien qu'il s'agisse d'une opération politique que le souverain aborde avec un lucide réalisme, on peut être sûr que cette visite aura une profonde résonance dans le pays, notamment à Casablanca. La grande cité ouvrière est devenue, en effet, non seulement le centre de l'opposition de gauche, mais aussi la capitale du syndicalisme panafricain, fort accueillante aux révolutionnaires angolais comme elle l'est aux agents du F. L. N.

Après la livraison des quatorze appareils « Mig » à l'armée royale, après la mise en service dans le royaume chérifien d'une imposante représentation consulaire russe, la politique du Palais, s'engage, à ce qu'il semble, dans la voie d'un neutralisme actif. Mais une politique neutraliste n'implique-t-elle pas en elle-même une concession au bloc soviétique? Le régime de la « balance égale » est tout aussi indifférent au recul de l'influence occidentale qu'aux progrès du communisme dans les Etats africains. Sous le couvert du non-engagement et de la socialisation de l'économie, ces progrès ne s'arrêteront plus. Aujourd'hui qu'Hassan II monte sur le trône, soutenu par la ferveur populaire mais au milieu des périls, on se demande s'il sera en mesure de se soustraire à l'engrenage qui, sous le règne de son père — et peut-être malgré lui — a fait entrer le Maroc dans le jeu des puissances de l'Est.

De quel engrenage s'agit-il en l'occurrence? Naturellement des revendications sociales des leaders xénophobes de Casablanca, qui exercent une constante pression sur le gouvernement au nom des grandes centrales syndicales qu'ils dirigent. Mais ce sont surtout les approches insidieuses de la Russie soviétique et de la Chine populaire, dont l'action croissante s'est fait sentir au Maroc au cours de ces derniers mois, qui risquent de contrarier le redressement politique courageusement tenté par le nouveau roi. En prévision d'une modification

probable et sans doute prochaine du statut algérien, Moscou n'a qu'une pensée et s'y tient résolument: empêcher que les Américains prennent de nouvelles positions dans le Maghreb et dans le Sahara, au préjudice des satellites africains de la Russie. De même qu'à Cuba, au Laos ou à Berlin, cette situation critique sert de prétexte à la poursuite de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest.

L'Afrique est à nos portes, à deux heures d'avion de Paris. C'est un fait qu'une «Afrique révolutionnaire» est en train de se constituer, face à l'«Afrique réformiste», aux deux tiers d'expression française. Si celle-là se réclame des décisions de Casablanca, celle-ci, nous l'avons dit, a posé les assises d'une «Union africaine et malgache» qui constitue un pas important vers la coopération effective de tous les états participants. Les tendances qui se sont affrontées récemment au Congrès de Florence ont traduit cette rivalité des idéologies africaines. Les Algériens ont eu beau mettre l'accent sur la nécessité de poursuivre la «lutte, même aveugle, contre le colonialisme», il s'est trouvé plusieurs orateurs pour préconiser un renouveau de confiance entre l'Afrique et l'Europe. Est-ce à dire que l'obsession du panafricanisme, cette recherche d'une unité mythique qui anime les peuples africains, va conduire les deux Afriques à s'affronter, comme au Congo, dans des luttes stériles? Rien n'est moins certain. Sur le continent noir, les décisions sont rarement irréversibles, l'inattendu toujours la norme. Il faut compter aussi avec la vieille sagesse africaine qui réserve localement des réactions imprévisibles.

En dépit des apparences, l'éclatement de l'Afrique en deux blocs antagonistes n'est donc pas un fait acquis. Il est significatif, par exemple, que certains pays comme la Tunisie et le Nigeria s'emploient, par souci de solidarité africaine, à éviter une division qu'ils estiment à juste titre des plus dangereuses. En ce qui concerne le Maroc, l'avenir reste ouvert. Avec Hassan II, nous voulons l'espérer, le royaume chérifien ne se détournera pas de l'Occident.

Puisse-t-il retrouver le sens de ses intérêts et revenir à ses amitiés naturelles auxquelles la France a toujours eu part. L'heure n'est pas aux exclusives ni aux mesures de rétorsion. Des prochaines décisions du nouveau roi et de son habilité à gouverner dépendront le sort de la monarchie et l'avenir du Maroc.